

Tout le DEAMP



Sous la direction de Kamel Abbadi



Les auteurs

Kamel Abbadi
Priscilla Benchimol
Lisa Besson
Marlène Gratiot
Vanessa Montagnac
Anne-Claire Mortkowitch

Nadia Ouali
Achour Ouiddir
Charlotte Slowick
Sylvie Corvoisier-Tourneur
Agnès Voron

SOMMAIRE

DF 1 Connaissance de la personne

- 1 Anatomie et physiologie du corps humain : organisation et régions du corps
- 2 Anatomie et physiologie du corps humain : physiologies nerveuse et endocrine
- 3 Anatomie et physiologie du corps humain : les grandes fonctions
- 4 Anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses
- 5 Le développement de l'enfant
- 6 L'adolescence
- 7 L'âge adulte, la vieillesse et la fin de vie
- 8 Représentations de la vieillesse
- 9 Influence du contexte socioculturel sur le développement
- 10 Le normal, le pathologique et la notion de normalité
- 11 Les déficiences et leurs étiologies
- 12 Les maladies mentales
- 13 Les pathologies liées au vieillissement
- 14 Les maladies neurologiques
- 15 Les conduites addictives
- 16 Les pathologies du développement
- 17 La notion de santé
- 18 Les différentes situations de handicap
- 19 Notions d'autonomie et de dépendance
- 20 Les carences affectives
- 21 Inadaptations, situations d'exclusion sociale et conséquences

DF 2 Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

- 22 Les différentes dimensions de l'accompagnement
- 23 Relation d'aide et relation éducative au quotidien
- 24 Les besoins fondamentaux de l'être humain
- 25 Soins d'hygiène, de confort et de bien-être
- 26 Toilette au lavabo
- 27 Toilette à la douche
- 28 Pédiluve
- 29 Toilette au lit
- 30 Change et pose de protection
- 31 Soins annexes
- 32 Aide à l'habillage et au déshabillage
- 33 Réfection du lit
- 34 Aide à la prise de médicaments
- 35 Le sommeil et l'endormissement
- 36 Hygiène alimentaire

- 37 Précautions relatives au décès d'un résident
- 38 Notions d'amélioration du cadre de vie

- 39 Techniques de prévention des accidents dorso-lombaires
- 40 Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention

DF 3 Animation de la vie sociale et relationnelle

- 41 Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits
- 42 L'évolution sociologique de la famille
- 43 Handicap et famille
- 44 Vieillesse et famille
- 45 Professionnels et familles : enjeux personnels et partenariat

- 46 Représentations psychosociales du handicap et du vieillissement
- 47 Socialisation et citoyenneté
- 48 Les différentes dimensions de l'accessibilité
- 49 Accompagnements spécifiques pour les personnes handicapées
- 50 Notions d'apprentissage et de pédagogie
- 51 Le projet d'activité
- 52 Méthodologie et projet d'animation

DF 4 Soutien médico-psychologique

- 53 Communication verbale et non verbale
- 54 L'observation
- 55 La relation d'aide
- 56 Développement et maintien de l'autonomie

- 57 Réflexions sur le positionnement de l'AMP
- 58 Situations de danger, maltraitance et épuisement professionnel
- 59 Paramètre de surveillance de la santé

DF 5 Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé

- 60 Droits des usagers, des malades et des personnes handicapées
- 61 Protection des personnes vulnérables

- 62 Les maltraitances : aspects juridiques
- 63 Le projet personnalisé
- 64 Éthique de la pratique professionnelle

DF 6 Communication professionnelle et vie institutionnelle

- 65 Les politiques sociales
- 66 Le contexte législatif et réglementaire des institutions
- 67 Le fonctionnement des institutions sociales
- 68 Organisation du travail et droit du travail
- 69 La responsabilité civile et pénale
- 70 Le projet institutionnel
- 71 L'équipe pluriprofessionnelle, les familles et les bénévoles
- 72 Complémentarité des familles, bénévoles et professionnels
- 73 Les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information

1 Objectifs

Assurer confort et hygiène.
Prévenir les risques de décubitus.

2 Préparation du soin

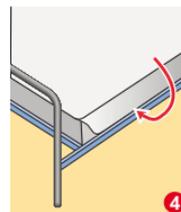
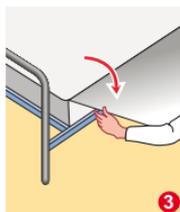
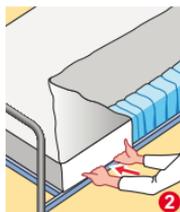
Gestes	Justifications
Préparation de l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> Organiser son espace de travail : déplacer ce qui pourrait gêner vos déplacements. Préparer une chaise en bout de lit pour déposer la literie. 	Ergonomie
Préparation du matériel	
<ul style="list-style-type: none"> Draps ou pièces de la literie à changer. Sac à linge. 	

3 Déroulement du soin

Gestes	Justifications
La personne se lève	
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la réfection de lit après la toilette au lavabo. Mettre à plat et à bonne hauteur le lit. Ouvrir la fenêtre (Si la personne reste dans la chambre, la couvrir). Enlever les oreillers et les poser sur la chaise. Plier en 3 chaque élément de la literie et les déposer sur la chaise. Les pièces de linges sales devront être mises dans le sac à linge. Refaire le lit en équilibrant chaque pièce. Border le drap de dessous en effectuant les coins au carré et en prenant soin qu'il n'y ait pas de plis. Positionner l'alèse afin qu'elle soit au niveau du siège de la personne. Positionner et border le drap de dessous (coins au carré). Faire un pli d'aisance en décollant le drap au niveau des orteils. Réinstaller les oreillers. 	Ergonomie Confort Risque d'escarre Confort

Réfection du lit

Gestes	Justifications
La personne ne se lève pas	
<ul style="list-style-type: none"> • La réfection de lit se fera en même temps que la toilette. • Mettre à plat et à bonne hauteur le lit. • Déborder et déposer couverture et drap de dessus pliés en 3 sur la chaise. • Retirer l'oreiller (<i>si cela est possible</i>). • Demander à la personne de se tourner sur le côté (<i>ridelle</i>). • Enlever les miettes et tendre le drap de dessous. • Repositionner drap de dessus et couverture avec le pli d'aisance. • Réinstaller les oreillers. • Réinstaller la personne confortablement dans le lit. <p>Changement de draps de dessous ou alèse personne alitée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionner la personne et enlever les pièces de la literie comme précédemment. • Rouler, contre le dos de la personne le drap et/ou l'alèse sale. • Positionner le drap/alèse propre, enroulé, sur le lit, contre le dos de la personne. • Bien tirer drap et alèse pour éviter les plis. • Tourner la personne sur l'autre côté, retirer le drap sale et dérouler le propre. • Remettre la personne à plat. 	<p>Ergonomie</p> <p>Sécurité</p> <p>Risque d'escarre</p> <p>Confort</p>



► Coins du lit « au carré »

4 Fin du soin

Gestes	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> • Ranger le matériel utilisé. • Mettre le linge sale dans le bac à linge. • Se laver les mains. • Signaler à l'IDE, toute anomalie (<i>tâches, urine...</i>). 	<p>Éviter les contaminations</p> <p>Suivi</p>

Avec l'enfant comme avec l'adulte, l'AMP doit mettre en œuvre des outils et des stratégies adaptés aux capacités et aux intérêts du public accueilli.

1 Apprentissages et développement

Dans les premiers temps de la vie, l'enfant est très actif dans ses apprentissages. Ses découvertes mobilisent différentes **sensorialités** (le regard, le toucher, l'ouïe...). Ce besoin d'être actif et de prendre du plaisir à découvrir et à partager ses expériences avec l'autre reste important, même en grandissant.

Par la suite, il poursuit ses apprentissages, développe une curiosité vis-à-vis du monde extérieur et trouve de nouveaux apports auprès de ses pairs.

Des difficultés peuvent toutefois apparaître au cours du développement, elles auront des répercussions au niveau des acquisitions.

L'AMP sera donc amenée à utiliser une pédagogie adaptée à leur retard et à leur handicap.

2 Quelques pistes pour adapter les apprentissages

Lors des activités, l'AMP doit être en mesure de proposer des apprentissages au plus proche du niveau d'acquisition des personnes qu'elle accompagne.

- *Si l'activité est trop simple* : elle risque de ne pas susciter l'intérêt de la personne et de lui renvoyer une **image peu valorisante** d'elle-même.

- *Si l'activité est trop difficile* : elle risque de décourager la personne en la mettant en **situation d'échec**.

► Les techniques d'apprentissage

Dans les activités pédagogiques, il s'agit de mettre en œuvre et de combiner différentes techniques d'apprentissage.

- **L'apprentissage par imitation** : apprentissage qui demande un temps assez long à l'enfant d'observation de l'adulte et de ses pairs. C'est une imitation créatrice car il la détourne ensuite pour en faire autre chose.

Exemple : après une longue observation de son voisin et du plaisir qu'il a eu à mettre les cubes les uns sur les autres pour faire une tour, Jules se lance dans la même entreprise.

Notions d'apprentissage et de pédagogie

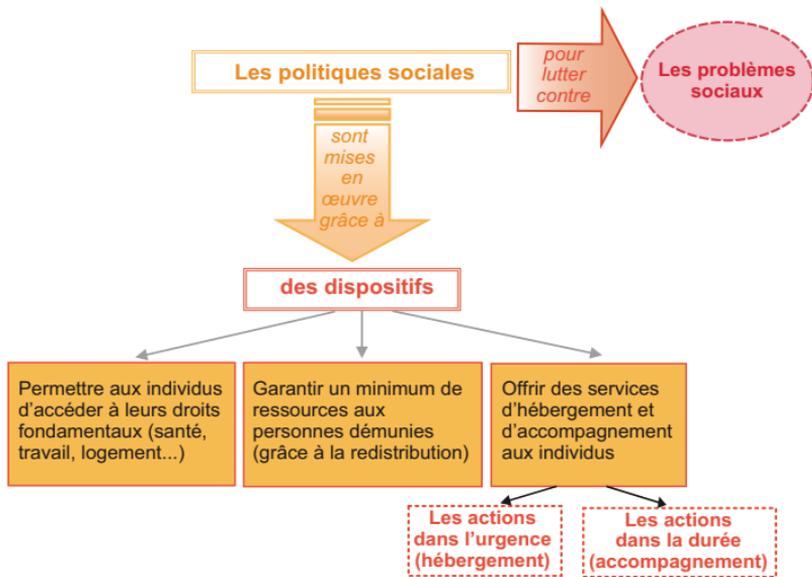
- **L'apprentissage par répétition** : grâce à l'accompagnement de l'adulte, par la parole et le regard, l'enfant se sent suffisamment en sécurité pour entreprendre pleinement et faire seul. L'enfant va imiter et répéter longtemps pour s'approprier et maîtriser un geste et ainsi construire sa pensée.
- **L'apprentissage par explication** : le professionnel donne des explications à l'enfant autour de ce qu'il doit savoir :
 - en explorant les causes ou les conséquences possibles ;
 - en décrivant un fonctionnement.
- **L'apprentissage par association** : à force de voir deux éléments se succéder, l'enfant les associe ensemble. Pour cela, il doit déjà être familiarisé avec l'un des deux.
- **L'apprentissage par essais et erreurs** : l'enfant doit tâtonner, essayer différentes réponses pour trouver la bonne solution à un problème. Pour qu'il ne se décourage pas, la solution doit être assez facile à trouver, compte tenu de ce que l'enfant sait déjà. Face aux difficultés (de communication par exemple) que peuvent rencontrer les enfants, l'AMP devra adapter son accompagnement.
- De même, les **supports utilisés** (jeux, comptines, pictogrammes...) devront être adaptés en fonction de ce que manifeste l'enfant.

Exemple : Pierre refuse de ranger un puzzle. Connaissant sa passion pour les engins de chantier, l'AMP s'y essaie en accompagnant le rangement par un bruit de grue et en mimant la pince avec la main. Pierre l'imité, accompagné par l'AMP qui refait le bruit au moment où il transporte l'objet en main.

3 L'importance du cadre et de l'environnement

Dans certains types de pédagogies institutionnelles, l'accent est mis sur la participation des enfants à la vie de la classe. Les enfants se sentant **acteurs** dans le maintien du cadre, ils ont tendance à mieux respecter les règles et à les intégrer plus facilement. Les adultes, quant à eux, veillent à maintenir une **atmosphère porteuse et sécurisante** pour les enfants, propice aux apprentissages.

1 Les dispositifs des politiques sociales



► Organisation des dispositifs mis en place pour lutter contre les problèmes sociaux

2 L'accès aux droits fondamentaux

C'est un ensemble d'interventions qui permettent aux individus de disposer de leurs droits fondamentaux afin de satisfaire leurs besoins élémentaires. Tous ces droits sont affirmés dans la Déclaration de droits de l'Homme et du citoyen (1789) et le préambule de la Constitution de 1946 (IV^e République). Ces deux textes sont réaffirmés dans le préambule de notre constitution actuelle (4 octobre 1958 – V^e République). Les droits fondamentaux sont donc des **droits constitutionnels**. Lorsque certains droits fondamentaux sont bafoués ou menacés, on dit que les personnes vivent des « situations de non-droit ».

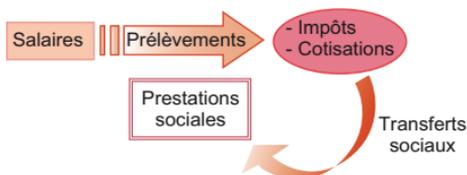
Le fonctionnement des institutions sociales

Droits fondamentaux	Dispositifs qui existent pour les garantir
Le droit à la santé	<ul style="list-style-type: none"> • PRAPS (avec les PASS). • Dispositifs de protection sociale : CMU et AME.
Le droit au logement	<ul style="list-style-type: none"> • Loi « DALO » 2007 : droit au logement opposable. • PDALPD : plan départemental pour l'accès au logement des personnes défavorisées. • FSL : fonds de solidarité pour le logement.
Le droit à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Maisons de l'emploi et Pôles emploi. • Les contrats aidés. • Loi de 2006 sur l'égalité des sexes au travail. • Dispositifs d'aide à la création d'entreprise. + Dispositifs de protection sociale : assurance chômage, solidarité chômage, RSA
Le droit à l'éducation	Les dispositifs de réussite scolaire qui permettent un accompagnement et des budgets supplémentaires : ZUS (zones urbaines sensibles) – ZEP (zones d'éducation prioritaire).
Le droit à la justice	Dispositifs qui permettent aux personnes à faibles revenus d'avoir un avocat : l'aide juridictionnelle et les avocats commis d'office.
Le droit à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux dispositifs pour les SDF : timbre gratuit pour les papiers d'identité, domiciliation pour avoir une adresse et voter. • Des dispositifs contre l'illettrisme.

3 La redistribution des ressources

La précarité, la pauvreté et l'exclusion sont des problèmes majoritairement économiques, c'est pour cela qu'il était important de garantir un minimum de ressources aux personnes les plus démunies, le mécanisme utilisé est celui de la « redistribution des ressources ».

- La redistribution des ressources est un mécanisme qui consiste à transférer certaines **ressources** provenant de **prélèvements** (cotisations sociales, impôts et taxes) afin de financer les dépenses collectives. L'État réaffecte donc les ressources des administrations publiques (prélèvements obligatoires) sous forme de prestations sociales. Ce mécanisme est basé sur la **solidarité nationale**.
- La redistribution se fait donc grâce deux types d'opérations :
 - les **prélèvements** : c'est-à-dire les impôts (par l'État) et les cotisations (par les organismes de protection sociale) ;
 - les **transferts sociaux** : les prestations sociales.

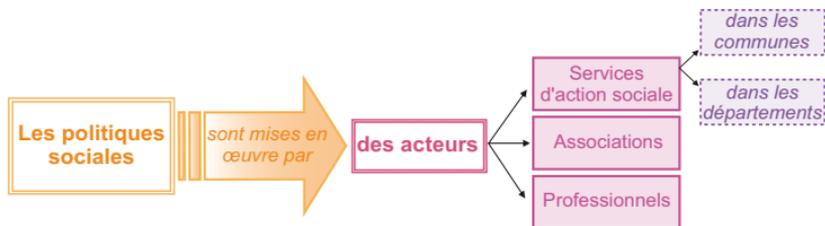


► Le mécanisme de la redistribution des ressources

- Les **minima sociaux** sont des prestations qui permettent d'assurer un minimum de revenus à une personne. Ces prestations sont attribuées selon des conditions spécifiques : si son travail, la durée de son activité, son handicap ou son âge ne lui permettent pas d'avoir suffisamment de ressources pour subvenir à ses besoins, elle aura droit à un minimum social.

4 Les acteurs des politiques sociales

La prise en charge des usagers ayant des problèmes sociaux se fait grâce à une multitude de d'institutions et d'acteurs. Il s'agit des services d'action sociale (ceux des départements et ceux des communes), des associations et des professionnels sociaux.



► Diversité et complémentarité des acteurs

► Les services d'action sociale

- Les **services d'action sociale des départements** : les départements ont un rôle très important en matière sociale. C'est eux qui ont la charge de l'essentiel des prestations d'Aide sociale (par exemple le RSA). Leurs domaines de compétences sont par exemple : l'ASE (Aide sociale à l'enfance) ou la PMI (Protection

Le fonctionnement des institutions sociales

maternelle et infantile). L'Action sociale dans le département est menée par le **conseil général** et elle est mise en œuvre par les **CDAS** (centres départementaux d'action sociale).

- **Les services d'action sociale des communes** : Les communes complètent les actions menées par les départements. L'action des communes est adaptée aux besoins des habitants. C'est la plus petite unité de découpage du territoire, le repérage des besoins est donc plus facile et les actions seront plus adaptées. L'action sociale des communes se fait grâce : aux CCAS (centres communaux d'action sociale), aux centres sociaux, aux points d'accès aux droits, aux CAF (caisses d'allocations familiales) et aux associations.

► Les associations

Une association est un regroupement de deux ou plusieurs personnes qui mettent en commun leur activité dans un but autre que de faire des bénéfices. Elles sont au premier plan pour constater des besoins, elles peuvent donc proposer des mesures de lutte contre les problèmes sociaux. Des ONG (organisations non gouvernementales) interviennent également, par exemple Médecins du monde.

► Les professionnels sociaux

- Les professionnels qui interviennent auprès des populations pour leur apporter des réponses sociales sont appelés des « **travailleurs sociaux** ». Le « travail social » repose sur quatre grands principes :

- l'action individualisée : offrir une réponse spécifique aux besoins d'une personne ;
- l'accompagnement social : rendre l'individu acteur de son insertion ;
- l'action globale : une prise en compte de l'individu sous tous ses aspects ;
- l'approche collective : favoriser les liens sociaux.

- Les travailleurs sociaux interviennent auprès des personnes en difficultés financières ou sociales. Ils luttent contre l'exclusion et tentent de développer l'autonomie et l'insertion des personnes. Ils sont souvent plusieurs à intervenir auprès d'une même personne ou d'un même public, ils travaillent donc en **réseaux** et en **collaboration** avec des structures d'aides.

Parmi les travailleurs sociaux on trouve par exemple : les assistants de service social, les éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, les moniteurs éducateurs, les conseillers en économie sociale et familiale, les animateurs, les auxiliaires de vie sociale.